

# HE2B

HAUTE ÉCOLE  
BRUXELLES-BRABANT

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE LA MOTRICITÉ

BACHELIER EN TECHNOLOGIE ORTHOPÉDIQUE EN :

- AIDES À LA MOBILITÉ
- BANDAGISTERIE ET ORTHÉSIOLOGIE
- PROTHÉSIOLOGIE
- CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES



# HE2B

HAUTE ÉCOLE  
BRUXELLES-BRABANT

## ISEK - CAMPUS FOREST

Notre cursus propose 4 formations différentes :

- AIDES À LA MOBILITÉ
- BANDAGISTERIE ET ORTHÉSIOLOGIE
- PROTHÉSIOLOGIE
- CHAUSSURES ORTHOPÉDIQUES

Notre section se base avant tout sur une équipe pédagogique disponible et dynamique composée d'acteurs de terrain, de professeurs et d'orthoprothésistes. Cette mixité dans notre enseignement nous per-

met de baser notre pédagogie sur le lien fort entre le monde professionnel et les compétences théoriques acquises. Cette pédagogie met l'étudiant au centre de son apprentissage.

## NOS OBJECTIFS

Apprendre à comprendre et à écouter les besoins du patient et, en fonction du diagnostic et du handicap, de corriger, maintenir, protéger, voire remplacer à l'aide d'un appareillage adéquat les déficiences de la personne.

Si l'étudiant choisit l'orientation « chausseur orthopédique », il apprendra à imaginer des solutions techniques, thérapeutiques et esthétiques pour la personne souffrant de déficiences motrices aux pieds.



## UN SÉSAME VERS L'EMPLOI

**Cette profession paramédicale fait partie du domaine de la santé publique et est LA SEULE formation à exister en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle regroupe les technologues orthopédiques en aides à la mobilité les bandagistes, les orthésistes, les prothésistes et les chausseurs orthopédiques.**

Ces professionnels de la santé conçoivent, fabriquent et appliquent des appareillages correctifs ou supplétifs en adéquation avec l'évolution du handicap du patient qui peut être une personne handicapée, blessée ou âgée.

Cette activité professionnelle nécessite des connaissances théoriques importantes (anatomie, physiologie, biométrie, bio-mécanique, pathologie générale et spécifique)

mais aussi la maîtrise de techniques spécifiques (travail du cuir, du textile, du métal ou du plastique) et des technologies avancées comme la conception et la fabrication assistées par ordinateur (CFAO).

La relation humaine avec le patient et la collaboration au sein d'une équipe de soins multidisciplinaire représente un autre aspect important de l'activité.

Ce métier de longue tradition a évolué et bénéficie des progrès de la technologie et de l'utilisation de nouveaux matériaux. Il allie un savoir technique, un conseil personnalisé et une dimension commerciale.

## GRILLE DE COURS

Consultez la dernière version de notre grille de cours en scannant le QR code :



## LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

### Environnement numérique: Plateforme pédagogique

Moodle est le portail pédagogique du Département des Sciences de la Motricité. Il est indissociable de votre année scolaire et contient notamment les horaires de cours, les notes de cours mises à disposition par les enseignants ainsi que l'ensemble des notifications aux étudiants (changements d'horaires, messages des professeurs, convocations aux épreuves...).

Vous pourrez vous inscrire sur l'intranet dès que vous serez en ordre au niveau administratif!

### Les Bibliothèques

Les étudiants de l'ISEK ont accès aux bibliothèques du Pôle Académique de Bruxelles moyennant une inscription annuelle.

Ces bibliothèques sont destinées à vous rendre de multiples services: les équipes de bibliothécaires mettent tout en œuvre pour vous offrir des infrastructures, des ressources et des services de qualité dédiés à l'étude et à la recherche.

Plus d'informations sur le fonctionnement des bibliothèques du Pôle Universitaire Européen de Bruxelles Wallonie:

<http://www.bib.ulb.ac.be/>

### Le service des sports de l'ULB

Le service ULB Sports organise et coordonne l'ensemble des activités sportives pour les membres de la communauté universitaire.

Pour une cotisation annuelle, la carte de sports donne accès durant l'année à l'ensemble des activités reprises dans notre programme, et ce, sur les campus du Solbosch, d'Erasmus, de Charleroi de l'Université libre de Bruxelles et au Centre Sportif

ADEPS de la Forêt de Soignes (calendrier spécifique en fonction du campus).

### La promotion à la réussite

#### La Promo R, qu'est-ce que c'est ?

La Promo R est un service gratuit mis en place afin de vous permettre de vous donner toutes les chances dans votre projet d'études.

Si vous envisagez l'aboutissement de vos études par un enrichissement personnel et intellectuel dont vous serez l'acteur principal, alors ce service est à votre disposition pour y arriver.

Vous pouvez faire appel à la Promo R dans une optique « préventive » (afin d'anticiper des difficultés potentielles...) ou dans une optique « curative » (suite à un décrochage ou un échec lors des examens).

L'aide proposée dans le cadre de la Promo R peut être multiple.

Sur la forme, elle peut être individuelle ou collective, en direct ou à distance via la plateforme pédagogique.

Sur le fond, elle peut consister en séances d'information, en cycles de formation, en la mise à disposition d'étudiants-tuteurs pour des matières ciblées. Le tout défrayé par la Haute Ecole.

#### L'intégration des étudiants à besoins spécifiques, qu'est-ce que c'est ?

La promo REPS a pour objectif de soutenir et d'encourager des catégories d'étudiants présentant un profil spécifique.

- Etudiant ayant des troubles spécifiques de l'apprentissage.
- Etudiant en situation de santé particulière.
- Etudiant sportif de haut niveau.

## LE SERVICE SOCIAL

### Une question, un problème ou envie de parler à quelqu'un? Passez au Service Social.

Le service social est un service mis à la disposition de tout étudiant régulièrement inscrit à la Haute Ecole Bruxelles-Brabant. Celui-ci a pour mission d'aider chaque étudiant à surmonter les difficultés d'ordre non-pédagogique qui peuvent entraver la bonne continuité de ses études.

**Lieu d'écoute:** le service social se veut être un lieu d'écoute. Tout étudiant peut venir pour parler de ses problèmes relationnels, familiaux, sociaux... L'étudiant sera écouté en toute confidentialité et dirigé si nécessaire vers les services les mieux adaptés.

**Lieu d'information:** le service social se tient à disposition des étudiants qui auraient besoin d'informations dans les domaines tels que la mutuelle, les allocations familiales, les jobs étudiants, les allocations d'études, le CPAS, le chômage, les cours de langues...

**Lieu d'aide à la recherche d'un logement:** le service social met à disposition des étudiants un listing de logements disponibles sur Bruxelles et Nivelles. Attention; le service social ne gère en aucun cas ces logements!

**Lieu d'aide financière:** l'étudiant en difficulté financière peut faire appel au service social à tout moment. Le service social peut lui attribuer une aide financière non remboursable sur base de critères sociaux et financiers. Le service social peut octroyer des aides mensuelles mais peut également intervenir dans le remboursement des frais de transport, des frais de syllabi, des frais médicaux, des frais spécifiques comme des visites, des voyages dans le cadre des cours et également des

### frais de stage en Belgique ou à l'étranger Comment s'adresser au Service Social ?

L'assistante sociale se rend dans chaque département de la HE2B à raison de minimum 2 journées par mois. Un calendrier des permanences est affiché aux valves des étudiants.

### Logement

Les conditions de logement les plus avantageuses sont offertes par les internats de la Communauté française. De plus, le service social centralise les offres de logement dans un fichier disponible au secrétariat des étudiants. L'assistante sociale se tient également à la disposition de l'étudiant pour communiquer des informations sur la législation, les contrats de bail, les différends entre propriétaire et locataire, la garantie locative, etc.

### Internat sur le campus:

Rue de Bourgogne, 48 - 1190 Bruxelles  
0032 2 349 62 80

Email: [info@mde-forest.be](mailto:info@mde-forest.be)  
web: [www.mde-forest.be](http://www.mde-forest.be)

## LES SOINS DE SANTÉ

### Le service médical de l'ULB

Le service médical de l'ULB dispense des consultations de médecine générale et des soins infirmiers.

Il est accessible aux étudiants de l'ISEK

### Quand ?

Les consultations de médecine générale se donnent sur rendez-vous

### Renseignements et Rendez-Vous

Téléphone : 02 650 29 29

Localisation : ULB - Campus du Solbosch, Bâtiment M, Avenue Paul Héger 28, 1050 Bruxelles.

## DEMANDE D'ÉQUIVALENCE AU CESS

Tout candidat titulaire d'un diplôme ou d'un certificat d'études secondaires délivré par un établissement étranger doit en demander l'équivalence directement auprès du Service des Equivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

La procédure est gérée par ce service, qui est seul habilité à délivrer ce document **indispensable** à l'inscription.

Pour les renseignements complémentaires, consulter le site du Service des équivalences : [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be)



## COÛT DES ÉTUDES

Les coûts directs liés aux études de technologies orthopédiques sont les suivants :

### Minerval

- **A titre indicatif** : le minerval couvre les droits d'inscription, les frais administratifs ainsi que les matériaux utilisés lors des séances de travaux pratiques.
- **Remarque** : un droit d'inscription spécifique peut être demandé aux étudiants hors UE.

### La tenue de Travaux Pratiques

Fournie par la HE2B et incluse dans le minerval. La tenue de TP est composée des effets suivants :

- 2 t-shirts manches longues ; poignets resserrés ;
- 1 sweat-shirt gris ;
- 1 pantalon bleu mixte ;
- 1 veste blanche courte modèle Franck (+transfert) ;
- 1 paire de chaussures de sécurité ;
- 1 casque anti-bruit ;
- 3 masques jetables ;
- 1 paire de gants ;
- 1 paire de lunettes de protection ;

### Syllabi / Notes de cours.

Les enseignants mettent à disposition les notes de cours sur l'intranet du Département des Sciences de la Motricité (Moodle).

L'impression des notes de cours mises à disposition sur l'intranet est de la responsabilité des étudiants.

### Coffre à Outils

Un coffre à outils incluant l'ensemble des outils indispensables au suivi des Travaux Pratiques est mis à la disposition des étudiants.



## ALLOCATION D'ÉTUDES

### Comment introduire votre demande ?

- Vous devez introduire votre demande par courrier électronique ou recommandé le plus rapidement possible, au moyen du formulaire disponible sur le site [www.allocations-etudes.cfwb.be](http://www.allocations-etudes.cfwb.be)

### Où introduire votre demande ?

Direction des Allocations d'Études  
Bureau régional de Bruxelles - Brabant wallon  
Rue Adolphe Lavallée 1  
1080 Molenbeek-Saint-Jean

## DOCUMENTS POUR L'INSCRIPTION

### Pour tous les candidats

- **Une photo d'identité**
- **Un extrait d'acte de naissance**
- **Une photocopie recto-verso de la carte d'identité.**
- **Un certificat de bonne vie et mœurs** original – modèle 1 (extrait du casier judiciaire) ne peut être antérieur à 3 mois avant l'inscription.
- **Diplôme de l'enseignement secondaire.**
  - Si obtenu en Belgique: **copie du diplôme**
  - Si obtenu dans un pays étranger: **copie du baccalauréat** et de **l'équivalence**
- **Les justificatifs des activités** exercées depuis la fin des études secondaires ou du baccalauréat jusqu'au moment de la demande d'inscription (documents originaux ou copies, dans ce cas, veuillez présenter les pièces originales). Seules les cinq dernières années scolaires doivent être justifiées. Ces documents seront donc soit des attestations de fréquentation scolaire, soit des relevés de notes officiels (comportant le cachet et la signature de l'établissement scolaire),

### La décision

Dès que votre dossier sera clôturé, vous recevrez une notification de la décision administrative. Pour suivre l'évolution de votre dossier: [www.allocations-etudes.com](http://www.allocations-etudes.com)

soit des attestations d'emploi, de chômage... et doivent couvrir toute l'année académique concernée.

- **Les attestations de fréquentation** ou d'inscription doivent être datées de la fin de l'année scolaire concernée et doivent prouver la présence de l'étudiant jusqu'à la fin de l'année scolaire (ou, le cas échéant, mentionner une date d'abandon).
- **Copie du bulletin officiel**, pour chaque année scolaire (au maximum les cinq années précédant l'inscription à la HE2B dans l'enseignement supérieur (en Belgique ou à l'étranger), précisant clairement le nombre de crédits au programme de l'étudiant ET le nombre de crédits validés (comportant le cachet et la signature de l'Établissement scolaire).
- **Attestation d'apurement de dettes:** uniquement si vous avez déjà été inscrit dans une haute école ou une université en Belgique.
- **Le certificat médical** (voir site -exclusivement ce modèle) à compléter par un médecin.
- **L'attestation d'examen médical / bilan de santé** (visite médicale organisée dans le cadre PSE).

## UNE FOIS DIPLÔMÉS...

### Pour la Belgique :

L'**INAMI** (Institut National d'Assurance Maladie Invalidité) est une institution publique de sécurité sociale. Elle organise, gère et contrôle l'assurance soins de santé et indemnités.

**Avenue de Tervuren, 211  
1150 Bruxelles  
02/739 71 11  
[www.inami.be](http://www.inami.be)**

Vous serez candidats à l'agrément pour les prestations relatives aux

- technologues orthopédiques en aides à la mobilité
- technologues orthopédiques en bandagisterie et orthésologie
- technologues orthopédiques en prothésologie
- technologues orthopédiques en technologie de la chaussure

### Pour la France :

Vous êtes candidat à une demande d'autorisation d'exercer en France. Il est nécessaire d'introduire un dossier auprès du **Ministère des Affaires Sociales et de la Santé**.

Malgré la législation sur la libre circulation des diplômés, la France se réserve le droit d'attribuer l'autorisation d'exercer. L'école ne peut en aucun cas être tenue pour responsable d'une décision qui ne lui appartient pas.

[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



Les dates des journées portes ouvertes  
sont visibles sur notre site.

Les cours sont accessibles sur RDV  
toute l'année.

**CAMPUS FOREST**  
Rue de Bourgogne, 48  
1190 Bruxelles [Forest]  
T. : +32 (0)2 522 38 59  
[www.he2b.be](http://www.he2b.be)



**COURRIEL**  
[isek.bop@he2b.be](mailto:isek.bop@he2b.be)



**SITE INTERNET**  
[www.he2b.be/campus-isek](http://www.he2b.be/campus-isek)



**FACEBOOK**  
MyHe2b

## ACCÈS

### En train :

- Gare du Midi (20 min.)
- Gare de Forest-Est (5 min)

### En tram :

- Ligne 32, 82 ou 97 (Zaman-Forest National)

### En bus :

- Ligne 54 (Forest National)
- Ligne 48 (Mystère)

### En Villo ! :

- Station 229 (Zaman - Forest National)
- Station 235 (Forest National)